

Analyse de la médiatisation du conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920 francs congolais (FC) dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire publiques du Sud-Kivu : étude de cas de Radio *Maendeleo*

Analysis of the mediatizing of conflict related to the payment of academic fees at the rate of 920 Congolese francs in public higher education and university institutions in South Kivu: case study of Radio *Maendeleo*

KASAGWE SHAMURHO Marcellin

Enseignant – chercheur à l'Université de la Nouvelle Pâques (UNP-Bukavu) et à l'Institut Supérieur pédagogique de Kalehe (ISP-Kalehe)

République démocratique du Congo

Date de soumission : 12/10/2024

Date d'acceptation : 20/11/2024

Pour citer cet article :

KASAGWE SHAMURHO, M. (2024) «Analyse de la médiatisation du conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920 francs congolais (FC) dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire publiques du Sud-Kivu : étude de cas de Radio *Maendeleo*», *Revue Internationale du chercheur* «Volume 5 : Numéro 4» pp : 391-416

Résumé :

Le présent article analyse la manière dont la Radio *Maendeleo* a médiatisé le conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920 francs congolais le dollar américain dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire publiques du Sud-Kivu. Pour y parvenir, l'étude opte pour la documentation, l'entretien semi-directif et l'analyse qualitative de contenus d'un échantillon aléatoire simple de 14 articles journalistiques et de quatre enregistrements de l'émission Paix et Développement relatifs au conflit dont il est question, tout dans une approche essentiellement qualitative. Il s'en dégage que la stratégie médiatique a consisté à diffuser des nouvelles, des comptes rendus journalistiques dans les journaux parlés matin et soir, d'une part ; et à organiser des débats radiophoniques sur le conflit à travers l'émission « Paix et Développement », d'autre part. Si dans la pratique les journalistes ont privilégié, entre autres, l'équilibre, la distanciation énonciative, l'usage d'un vocabulaire sans connotation négative, l'usage des genres d'information rapportée, la mise en visibilité des causes du conflit et des initiatives de paix, c'est-à-dire des pratiques reflétant plus ou moins un journalisme sensible aux conflits, il se dégage, néanmoins, l'absence de pluralité des sources et de visibilité des victimes et leurs situations.

Mots-clés : Médiatisation ; conflit ; taux de change ; enseignement supérieur et universitaire ; stratégie médiatique.

Abstract :

This article analyzes the way in which Radio Maendeleo has mediatized the conflict related to the payment of academic fees at the rate of 920 congolese francs a US dollar in public higher education and university institutions in South Kivu. To achieve this, the study uses documentation, semi-directive interview and qualitative analysis of the contents of a simple random sample of 14 press articles and four (4) recordings of the program Peace and Development about this conflict, all in an essentially qualitative approach. It emerges that the media strategy consisted of broadcasting news, journalistic reports in the morning and evening news, on the one hand ; and to organize radio debates on the conflict through its program "Peace and Development", on the other hand. If while broadcast, journalists have favored balance, enunciative distancing, the use of vocabulary without negative connotations, the use of reported information, the visibility of the conflict causes and peace initiatives, that is to say practices reflecting more or less a journalism that is sensible to conflicts, it nevertheless emerges the absence of plurality of sources and visibility of victims and their situations.

Key words : Mediatization ; conflict ; exchange rate ; higher and university education ; media strategy.

Introduction

Le Centre Africain de Paix et Gouvernance (CAPG) et la Mission d'Observation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo (MONUSCO) ont noté que le milieu universitaire du Sud-Kivu, en général et de Bukavu, en particulier n'a pas été épargné des revers des conflits qui ont frappé l'Est de la République démocratique du Congo (RDC)¹. Philippe Kaganda et ses co-auteurs (2023) n'en disent pas le contraire lorsqu'ils affirment que le milieu universitaire à l'Est de la RDC, plus particulièrement les institutions d'enseignement supérieur et universitaire (ESU) du secteur public connaissent des conflits et violences. Perçus sous ce prisme, ces conflits sont, en quelque sorte, une contagion, du moins une transposition ou un transfert des crises socio-politiques vers ce secteur.

En effet, il s'observe une forte influence des élites politiques sur le fonctionnement des institutions universitaires congolaises du secteur public. Cette influence commence par les nominations et le fonctionnement des Comités de gestion d'institutions. Ces derniers proviennent des partis politiques et doivent rendre compte à leurs "mentors" politiques qui les ont positionnés. Ainsi, la concurrence entre les autorités académiques nommées et le recours au tribalisme deviennent des moyens qui participent de la déstabilisation des entités universitaires. A ces facteurs s'ajoute l'instrumentalisation des étudiants (collège des étudiants), les prises de décisions populistes à des fins politiciennes, tribales et électoralistes des autorités de tutelle, etc. (Kasagwe, 2023).

Les facteurs évoqués ci-haut génèrent des crises, des tensions et conflits identitaires, conflits fonciers, conflits de leadership et bien d'autres en milieu universitaire du secteur public au Sud-Kivu (Kaganda et al., 2023). C'est dans cette dynamique qu'il importe d'inscrire le conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920 Francs congolais (FC) pour un dollar américain (1\$USD) dont étudions la médiatisation par Radio *Maendeleo*. Ce conflit est l'un de ceux qui ont perturbé la quiétude et qui ont brisé l'équilibre social dans la plupart des institutions d'ESU en RDC, en général et du Sud-Kivu, en particulier. Comme tout phénomène social faisant l'objet d'actualité, ce conflit n'a pas laissé indifférent les médias d'information. La Radio *Maendeleo*, la plus ancienne de toutes les radios communautaires de la province du Sud-Kivu et l'une de plus grandes radios dans le paysage médiatique du Sud-Kivu (Frère, 2008) a réservée une couverture abondante à ce conflit. Elle a sa station-

¹ <https://peacekeeping.un.org/fr/la-monusco-et-le-centre-africain-de-paix-et-gouvernance-engages-contre-les-conflits-en-milieu-universitaire> consulté le 14/10/2022



mère à Bukavu dans la province du Sud-Kivu où elle émet sur la fréquence 88.7 MHz (Bapolisi, 2020).

De ce qui précède, notre étude a tenté de répondre aux interrogations suivantes : comment la Radio *Maendeleo* a-t-elle médiatisé le conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920FC dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire publiques du Sud-Kivu ? Les pratiques journalistiques mises en œuvre dans la médiatisation de ce conflit reflètent-elles un journalisme sensible aux conflits ?

Pour y répondre, nous sommes parti de la première hypothèse selon laquelle Radio *Maendeleo* a médiatisé le conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920FC dans les institutions publiques d'ESU du Sud-Kivu en diffusant des comptes rendus journalistiques et des reportages relatifs à ce conflit dans les journaux parlés, et en organisant des débats radiophoniques avec des sujets se rapportant à ce conflit. Quant à la seconde hypothèse, elle postule que les pratiques journalistes mises en œuvre dans la médiatisation de ce conflit reflètent un journalisme sensible aux conflits.

Partant du questionnement soulevé ci-dessus, la présente étude vise à analyser la médiatisation que la Radio *Maendeleo* a réservée au conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920 FC dans les institutions publiques d'ESU dans la province du Sud-Kivu. Spécifiquement, l'étude vise à comprendre et à décrire la manière dont cette radio communautaire et associative a rendu compte dudit conflit, c'est-à-dire, comment le conflit a été médiatisé dans une perspective d'un journalisme sensible aux conflits. Pour y parvenir, elle s'assigne d'analyser les pratiques journalistiques à travers quelques contenus des journaux parlés matin et soir, et de l'émission « Paix et Développement » produits à propos de ce conflit.

Sur le plan temporel, les données de la présente étude couvrent la période allant de 2018 à 2021. Le choix porté sur cette période se justifie par le fait que la Note Circulaire qui a été à l'origine de ce conflit a été émise en 2018. Quant à dire de 2021, dans certaines institutions, les répercussions de ce conflit sont allées jusqu'en 2021 où des agents de certaines institutions organisaient des sit-in et barricadaient les entrées de leurs institutions pour des revendications salariales liées au manque à gagner occasionné par ce taux. Sur le plan spatial, l'étude porte sur le Sud-Kivu, en général et la ville de Bukavu, en particulier, à travers la Radio *Maendeleo*, notre cadre d'étude.

Pour comprendre le phénomène sous étude, nous avons mobilisé trois modèles théoriques en sciences sociales : la théorie de la médiatisation, la théorie de la construction sociale de la réalité et la responsabilité sociale de la presse. Ces modèles nous ont permis d'analyser les pratiques journalistiques mises en œuvre par Radio Maendeleo dans le processus de médiatisation du conflit.

A part cette introduction et la conclusion, l'économie du présent article comprend une revue de littérature (1), la démarche méthodologique adoptée (2), un bref aperçu du conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920 FC en milieu universitaire public du Sud-Kivu (3) et la présentation des résultats et leur discussion (4).

1. Revue de la littérature

La problématique de la couverture médiatique des conflits armés et non armés aussi bien en RDC qu'ailleurs intéresse plusieurs chercheurs si bien qu'elle a déjà fait l'objet de plusieurs études. Certaines de ces études non exhaustives recensées se sont penchées sur les contenus informationnels (Thiaw, 2010 ; Crettenand, 2010 ; Loukou, 2016 ; N'sana, 2021 ; Koffi-Kra, 2021 ; Asimwe, 2021 ; etc.). D'autres se sont intéressées sur le cadrage des informations et/ou l'engagement des médias aux côtés des parties en conflits (Ziyad, 2011 ; Serrano, 2013 ; Nsimire, 2021 ; etc.) et, d'autres encore sur les contraintes des journalistes dans la couverture médiatique des conflits (Aglaré, 2016), etc.

Cependant, il y a lieu de constater que les conflits dans le secteur de l'enseignement supérieur et universitaire n'ont pas jusqu'ici fait l'objet de plusieurs études spécifiques aussi bien dans la recherche internationale que locale. Certaines des études recensées sur la thématique se sont penchées sur les dynamiques des conflits identitaires dans ce secteur. C'est le cas de l'étude menée par Philippe Kaganda et ses co-auteurs (2023). D'autres encore se sont intéressés à la problématique d'éducation à la paix à travers les curricula de formation et des activités para-académiques. Les travaux de Bosco Muchukiwa (2013 ; 2020) s'inscrivent dans cette dynamique.

Pour la plupart, les travaux non exhaustifs évoqués ci-haut s'intéressent à la question de couverture médiatique des conflits armés qui, pourtant n'ont pas les mêmes finalités que les conflits sociaux. Et même ceux qui se sont penchés sur l'étude des conflits dans le secteur de l'enseignement supérieur et universitaire n'ont pas fait un focus sur l'aspect médiatique. Le présent article a donc comme particularité de s'être intéressé l'aspect médiatique d'un

conflit en milieu universitaire dans le secteur public au Sud-Kivu, en l'occurrence la stratégie de médiatisation du conflit d'intérêt lié au paiement des frais académiques au taux de 920FC dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire par Radio *Maendeleo*.

2. Méthodologie de l'étude

Pour réaliser la présente étude, nous avons fait recours à la méthode qualitative. Celle-ci se définit comme une succession d'opérations et de manipulations techniques et intellectuelles qu'un chercheur fait subir à un objet ou un phénomène humain pour en faire surgir les significations pour lui-même et les autres hommes. La méthode qualitative se définit essentiellement par le fait que les données ne sont pas chiffrées (Mucchielli, 2009). Cette démarche consiste, à partir d'une situation concrète comportant un phénomène particulier que l'on observe, que l'on cherche à comprendre, à décrire, à interpréter ou même à apprécier (Lwambenga, 2016).

Pour constituer le corpus, sur autorisation du Directeur, du Rédacteur en Chef et du Chef du service technique de la Radio *Maendeleo*, nous avons accédé à certains journaux parlés en français et à certaines émissions « Paix et Développement » gravés sur CD portant sur les conflits en milieux universitaires au Sud-Kivu et particulièrement celui lié au paiement des frais académiques au taux de 920 FC. Notre corpus a été constitué d'un échantillon aléatoire de 14 articles journalistiques diffusés dans les journaux parlés et de quatre (4) émissions « Paix et Développement » produites et diffusés sur ledit conflit. Nous avons également eu des entretiens individuels avec les responsables éditoriaux (le Directeur de la Radio, le Rédacteur en Chef et l'Assistant de la responsable de programmes) le 13 et 14 avril 2023. Pour collecter les données secondaires sur la thématique de notre étude, nous avons utilisé la documentation et l'observation non participante. Pour analyser le corpus, nous avons fait recours à la technique d'analyse qualitative de contenu. Cette dernière scrute en profondeur un corpus en fouillant systématiquement, au moyen de fines catégorisations, tous les éléments de son contenu que le chercheur s'oblige à retracer, à classer, à comparer et à évaluer (Leray, 2008).

3. A propos du conflit lié paiement des frais académiques au taux de 920 FC en milieu universitaire public au Sud-Kivu

3.1. Causes et acteurs du conflit

Le conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920 FC a éclaté en 2018 après la publication de la Note Circulaire N°019/MINESU/CAB.MIN/SMM/BLB/2018 du 29/01/2018 du Ministre de l'enseignement supérieur et universitaire adressée aux Chefs d'établissements de son secteur relative au taux de paiement des frais académiques dans les établissements d'enseignement supérieur et universitaire publics disposant que tous les frais académiques et autres frais connexes sont fixés en dollars américains et payables en francs congolais au taux de change 920 FC pour 1\$ USD (dollar américain).

Les acteurs primaires du conflit étaient les Comités de gestion d'institutions publiques, les étudiants à travers leurs collègues et les délégations syndicales. Les quelques déclarations² des étudiants et délégations syndicales recensées ont révélé que les étudiants revendiquaient, de leur côté, l'application sans failles de la Note circulaire du ministre de tutelle précitée. Pour leur part, les délégations syndicales se sont opposées à l'application de la Note Circulaire, car selon eux, il était illogique que les salaires des agents soient payés à un taux qui n'est pas appliqué nulle part sur le marché (1650 FC), et surtout non conforme à celui officiel de la Banque centrale du Congo (1600 FC), un taux qui était déjà convenu dans la plupart des institutions au cours des Conseils de l'Institut ou Conseil de l'Université tenus avant la publication de la Note précitée. Plus tard, après application de la Note circulaire, les revendications salariales des agents ont tourné autour du manque à gagner causé par le taux de 920 FC (Kasagwe, 2023).

3.2. Conséquences du conflit

Les conséquences du conflit lié au taux de 920 FC peuvent être situées sur les plans institutionnel et humain, académique, sécuritaire, matériel et environnemental. Sur le plan institutionnel, il a occasionné des déficits budgétaires au sein des institutions d'enseignement supérieur et universitaire publiques si bien que la plupart de ces institutions ont dû arrêter ou abandonner des projets d'investissement, bref supprimer certaines charges pour voir si elles

² Compte rendu de la rencontre des Chefs de promotions et Chefs de promotions adjoints de l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu relative à l'évolution du paiement des frais académiques tenue le 12/02/2019, p.2 ; la Déclaration du Collège des étudiants de l'ISDR-Bukavu sur la situation qui sévit à l'ISDR/BUKAVU adressée à Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Sud-Kivu en date du 22 juin 2018.

vont retrouver un équilibre budgétaire permettant seulement le paiement des salaires des agents. Sur le plan humain, par contre, il a occasionné la rupture de la cohésion sociale et a accentué la jalousie et la méfiance mutuelle entre collèges des étudiants et comités de gestion ou entre délégations syndicales et comités de gestion.

L'une des conséquences du conflit sur le plan académique a été la perturbation des activités académiques avec une incidence majeure sur le calendrier académique. On peut noter aussi la baisse de la qualité de l'enseignement.

Sur le plan sécuritaire, la plupart des manifestations des étudiants ou des agents, les barricadent des routes qu'ils érigent provoquent la perturbation de la circulation des paisibles passagers qui n'ont rien à voir avec la crise, et parfois même il se produit des actes de violences (Kaganda & al., 2023). C'est pourquoi dans des situations considérées comme portant atteinte à l'ordre public, la police intervient pour disperser les manifestants et rétablir l'ordre et la fluidité de la circulation.

Sur le plan matériel et environnemental, l'on peut noter la destruction des bâtiments, c'est-à-dire les casses, le vol, l'abatage d'arbres, la pollution de l'environnement par la brulure des pneus pour barricader les routes ou les entrées principales des institutions. Dans cette optique, l'on ajoute la paralysie des activités d'autres services et institutions en voisinage non concernés par ces crises. C'est le cas, par exemple, du Centre OLAME qui a dénoncé le fait qu'à chaque fois qu'il y a trouble à l'ISDR-Bukavu, les activités en son sein sont paralysées parce que les deux institutions ont la même entrée qui est pour la plupart barricadées, soit par les agents en sit-in soit par des étudiants en colère. La même situation a été rapportée par des personnes exerçant le petit commerce dans des boutiques de part et d'autre des installations de l'ISP-Bukavu qui craignent les casses ou le vol de leurs marchandises par des personnes qui profitent souvent des troubles (Kasagwe, 2023).

3.3. Mécanismes de gestion du conflit lié au taux de 920 FC au Sud-Kivu

Pour résoudre le conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920FC dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire publiques du Sud-Kivu, les acteurs impliqués ont fait recours à la médiation comme mode extra-judiciaire de résolution des conflits. Et dans le cas d'espèce, dans la plupart d'institutions où ce conflit s'est radicalisé, il a été réglé grâce à l'intervention de l'autorité provinciale, la Conférence provinciale des Chefs d'Etablissements ou d'une délégation du ministère de tutelle. Les parties ont été

souvent réunies pour des négociations, à l'issue desquelles les tensions sociales se sont apaisées et la reprise des activités académiques et para-académiques. A titre d'exemple, dans les multiples crises liées aux frais à l'ISP-Bukavu et à l'ISDR-Bukavu, l'intervention de l'autorité provinciale a permis de calmer les tensions, suspendre les manifestations et reprendre les activités (Kasagwe, 2023).

4. Résultats et discussion

4.1. Stratégie de médiatisation du conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920FC dans les institutions publiques par Radio *Maendeleo*

Les résultats de l'entretien avec les responsables éditoriaux de Radio *Maendeleo* renseignent que la stratégie de médiatisation des conflits en milieu universitaire en général et celui lié au taux de 920FC se résume en trois approches : premièrement, la production et la diffusion d'articles journalistiques relatif à ce conflit dans les journaux parlés en français et en swahili. Deuxièmement, la production et la diffusion de l'émission « Paix et Développement » sur la thématique en question. Troisièmement et enfin, quelques fois des animations d'antenne thématiques pour sensibiliser les acteurs à la culture de la paix privilégiant le dialogue. Précisons ici que dans notre analyse du corpus, seules les deux premières approches de la stratégie de médiatisation du conflit retiennent notre attention.

4.2. Analyse du corpus

4.2.1. Analyse des contenus informationnels relatifs au conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920 FC

L'analyse des récits journalistiques auxquels nous avons eu accès se focalise sur cinq axes choisis comme éléments de notre grille de lecture ou d'analyse de la construction des récits journalistiques sur le conflit dont nous analysons la médiatisation par Radio *Maendeleo*. Il s'agit notamment des sources d'information choisies, de l'analyse de conflit, du vocabulaire utilisé pour désigner ou nommer des acteurs, de la mise en visibilité des victimes et leurs situations, et des actions en faveur de la paix, et des genres journalistiques utilisés comme indices de distanciation énonciative ou non.

❖ Sources d'information citées

Comme le souligne Yeny Serrano (2013), les sources journalistiques jouent un rôle important dans la co-construction des nouvelles d'actualité, c'est-à-dire, dans la manière



dont les journalistes « informent au sujet d'une guerre, d'un conflit, d'une crise ». Partant de cette affirmation, à ce niveau, notre analyse cherche à identifier les diverses sources citées dans les éléments d'information diffusés sur le conflit lié au taux de 920 FC sur les ondes de la Radio *Maendeleo*. C'est dire, en d'autres termes, qu'il est question de comprendre la visibilité médiatique surtout de tous les acteurs du conflit dont les propos ont été repris explicitement ou implicitement dans les informations diffusées.

En effet, dans tous les récits journalistiques que nous avons analysés, il se fait remarquer que, dans la médiatisation du conflit, les journalistes de la Radio *Maendeleo* se sont généralement référés directement aux parties en conflits réparties en trois catégories : autorités académiques (Directeurs Généraux et Recteur de l'UOB³), les étudiants à travers leurs collègues et délégations syndicales. Les extraits suivants permettent de s'en rendre compte :

« Le Directeur Général⁴ de l'Institut Supérieur de Développement Rural ISDR-Bukavu, le Professeur Bosco MUCHUKIWA appelle tous ses étudiants et le personnel à œuvrer pour la paix sociale et se mettre au travail. Il l'a dit ce mardi 19 juin 2018, après les tensions qui ont perturbé les activités académiques dans cet établissement public. (...) » (Radio *Maendeleo*, Extrait du Journal parlé du 19/06/2018).

« Les étudiants de l'Université Officielle de Bukavu dénoncent la majoration de 30 dollars sur les frais académiques à payer en cette année académique 2020-2021 dans leur institution » (Radio *Maendeleo*, Extrait du journal parlé du 12/05/2021).

« Les activités sont paralysées à l'Institut Supérieur de Développement Rural ISDR-Bukavu depuis la matinée de ce Mardi 28 mai. (...). Selon les agents, d'autres institutions supérieures et universitaires en province auraient déjà perçu l'argent rétrocédé par Kinshasa pour le manque à gagner qu'ils ont enregistré suite au paiement des frais académiques au taux de 920 FC. (...) » (Radio *Maendeleo*, Extrait du journal parlé du 28 mai 2019).

³ Au début du conflit dont nous analysons la couverture médiatique, l'Université Officielle de Bukavu (UOB) était la seule université publique qui fonctionnait dans la Province du Sud-Kivu.

⁴ C'est nous qui mettons en gras pour visualiser.

D'autres types de sources sont rarement cités dans les récits, voire effacées. Cependant, nous avons quand même découvert au moins un récit journalistique où le journaliste accorde la parole à une source non impliquée au conflit. Cet extrait en témoigne :

« Les activités académiques reprennent aujourd'hui lundi à l'ISP-Bukavu à partir de 8heures. Ceci après une réunion extraordinaire du Conseil de l'Institut tenue en présence du Gouverneur et du Vice-Gouverneur et d'autres autorités provinciales. Parmi les résolutions issues de cette rencontre, figure la signature des actes d'engagement individuels par tous les étudiants, le début du contrôle systématique des homes des étudiants et l'évaluation des dégâts matériels. Le Gouverneur du Sud-Kivu, Théo NGWABIDJE KASI en parle dans cet élément : «... ». » (Radio Maendeleo, extrait du journal parlé du 13/05/2019)

Il y a lieu de noter avec cet extrait que, dans la diffusion des informations relatives au conflit lié au taux de 920FC, les journalistes de Radio *Maendeleo* ont donné quelques fois la parole à des tierces personnes. Mais ce qui est curieux avec cet extrait est qu'il s'inscrit dans une période post-conflit si bien que l'on serait tenté de croire que c'est au cours de cette période d'après conflit que ce média s'intéresse à des sources non acteurs du conflit.

❖ Genres journalistiques utilisés

A ce niveau, l'analyse s'intéresse à la forme textuelle et discursive utilisée dans la mise en scène des éléments informationnels. Il est donc question de voir les postures adoptées par journalistes de Radio *Maendeleo* dans la manière de rapporter les propos des acteurs dans la situation du conflit. Dans cette optique, nous cherchons à comprendre si les journalistes rapportent comme des narrateurs jouant le rôle de relai entre les sources et le public ou s'ils rapportent comme des professionnels qui rapportent en prenant soins de distinguer les faits des opinions et surtout sans prendre parti. En clair, il s'agit de comprendre si les choix des genres journalistiques adoptés renvoient à l'information rapportée, expliquée ou commentée dans leur médiatisation du conflit lié au taux de 920 FC au Sud-Kivu.

En effet, il se dégage de l'analyse du corpus que, dans la construction des récits journalistiques, les journalistes ont adopté la posture des professionnels qui rapportent des propos (ou les différentes positions) des acteurs impliqués directement aux conflits. En d'autres termes, ils ont adopté une posture caractérisée par la distanciation énonciative. Dans cette posture, il ressort qu'ils ont utilisé, pour la plupart, trois genres journalistiques, à savoir

le compte rendu, le reportage et le papier (ou la nouvelle). Les corpus analysés dégagent que le compte rendu journalistique (ou enrobé comme genre rédactionnel radiophonique), suivi de la nouvelle sont des genres qui ont été les plus privilégiés par les journalistes. Le reportage, faiblement utilisé, vient en dernière position. Ces quelques extraits non exhaustifs permettent d'illustrer ces propos :

« (...) . Selon ces agents, d'autres institutions supérieures et universitaires en province auraient déjà perçu l'argent rétrocédé par Kinshasa pour le manque à gagner qu'ils ont enregistré suite au paiement des frais académiques au taux de 920FC. Les manifestants accusent le Comité de gestion de l'ISDR/Bukavu d'avoir retiré cet argent à l'insu du Comité syndical pourtant associé à sa gestion par l'Arrêté du Ministre national de l'Enseignement Supérieur et Universitaire. Ces agents exigent des explications quant à la destination de cet argent faute de quoi, ils vont passer à d'autres actions de grande envergure. Le Délégué syndical principal de l'ISDR-Bukavu, AZONI MANGO Kimengele : « ... » (Radio Maendeleo, Extrait du journal parlé du 28/05/2019).

« Le Comité de gestion de l'Université Officielle de Bukavu (UOB) rassure le Gouverneur Théo NGWABIDJE KASI de la paix rétablie au sein de cette institution publique de l'Etat. Au cours de la rencontre ce vendredi 14 mai 2021 entre l'autorité provinciale, le représentant des étudiants et le Comité de gestion, la délégation de l'UOB a rassuré de l'entente et la réconciliation revenues entre le comité de gestion et les étudiants après les récentes manifestations, mais aussi l'informer d'un compromis entre les deux parties » (Radio Maendeleo, Extrait du Journal parlé du 14/05/2021).

De la lecture de ces extraits, l'on se rend compte que les choix des genres journalistiques utilisés démontrent que les journalistes ont opté pour l'information rapportée et non pas l'information expliquée encore moins l'information commentée.

❖ Analyse du conflit

Johan Galtung, cité par Armande Désirée Koffi-kra, souligne que dans la couverture médiatique d'un conflit, le journaliste professionnel doit, non seulement faire ressortir les acteurs, mais aussi et surtout les causes du conflit. Il ne doit pas se limiter aux informations brutes, mais il doit aller au-delà en portant un regard plus large sur la réalité qui se donne à

voir (Koffi-Kra, 2021). Cette façon de faire peut permettre de relever les contre-vérités dans les discours des sources.

C'est sous cet angle qu'en effet, lorsque nous analysons le corpus sur le conflit lié au taux de 920 FC dans les institutions supérieures et universitaires publiques du Sud-Kivu, nous avons remarqué que, dans la construction des récits, les journalistes de la Radio *Maendeleo* ont mis en exergue la cause immédiate de conflit couvert. Ces extraits non exhaustifs permettent de s'en rendre compte :

« (...) Et pour cause, les étudiants s'insurgent contre la décision du DG de cette institution publique d'enseignement supérieur invitant les étudiants de G3 et L2 à payer la troisième tranche des frais académiques en dollars. (...) Pour rappel, c'est le DG de l'ISDR qui était le premier au Sud-Kivu à se plier devant la note circulaire du Ministère de l'ESU invitant les DG et Recteurs des institutions d'enseignements publics à percevoir les frais académiques à 920FC le dollar » (Radio Maendeleo, Extrait du journal parlé du 18/06/2018).

« Le Directeur Général de l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées, ISTA-Bukavu à BURHUZA, le Professeur Pascal NSHOMBO KATARAKA demande aux étudiants de son institution de cesser avec le mouvement de sit in pour reprendre les activités de cette année académique. Le DG de l'ISTA-Bukavu à BURHUZA lance cet appel aux étudiants au lendemain du lancement d'une série d'actions de grande envergure pour exiger notamment l'application de l'Arrêté ministériel qui fixe le paiement des frais au taux de 920 francs. (...) » (Radio Maendeleo, Extrait du journal parlé du 22/02/2019).

Le premier extrait fait ressortir la cause directe du conflit entre les étudiants de l'ISDR-Bukavu et le Directeur Général : la décision de payer les frais académiques de la troisième tranche en dollars américains pour les finalistes. Mais aussi, l'on peut remarquer que le journaliste ne se limite pas à cette information brute, car il évoque indirectement, dans la chute de son compte rendu, la cause majeure du conflit, notamment la circulaire du Ministre de tutelle fixant le taux des frais académiques à 920FC le dollar au lieu de 1600FC. Dans le second extrait, le journaliste fait ressortir également la même cause majeure : l'application du taux de 920 FC. Cette dernière génère également la crise entre délégation syndicale et comité de gestion au sein d'institutions. L'extrait suivant s'inscrit dans la même dynamique :

« Les activités ont été paralysées à l'Institut Supérieur de Développement Rural ISDR-Bukavu depuis la matinée de ce mardi 28 mai. A la base, les agents de cette institution d'enseignement supérieur réclament le paiement du manque à gagner qui serait déjà débloqué par Kinshasa. (...). Selon ces agents, d'autres institutions supérieures et universitaires en province auraient déjà perçu l'argent rétrocédé par Kinshasa pour le manque à gagner qu'ils ont enregistré suite au paiement des frais académiques au taux de 920FC » (Radio Maendeleo, Extrait du journal parlé du 28/05/2019).

Il se dégage de cet extrait que la cause sous-jacente du conflit qui oppose la délégation syndicale de l'ISDR-Bukavu au comité de gestion, c'est la réclamation du partage de l'argent de manque à gagner. Cette revendication renvoie à la cause majeure de ce conflit, à savoir la fixation du taux de paiement de frais académiques à 920FC.

« Les étudiants de l'Université officielle de Bukavu dénoncent la majoration de 30 dollars sur les frais académiques à payer en cette année académique 2020 – 2021 dans leur institution. Pour exprimer leur indignation, plusieurs étudiants ont brûlé des pneus à l'entrée de l'Université tôt le matin de ce mercredi 12 mai 2021 brandissant des calicots avec des messages hostiles au comité de gestion. Approchés par Radio Maendeleo, les manifestants expliquent avoir appris que l'argent ajouté aux frais académiques serviraient à la création d'une valve électronique» (Radio Maendeleo, Extrait du Journal parlé soir du 12/05/2021).

La cause qui ressort de cet extrait concernant le conflit entre les étudiants et le comité de gestion de l'UOB, c'est la majoration des frais académiques à hauteur de 30\$USD par étudiant. Le même article reprenant la réaction du Recteur de l'Université indique qu'aucun frais n'a été ajouté : *« En réaction, le Recteur de l'Université officielle de Bukavu, le Professeur Jean-Berckmans MUHIGWA précise qu'aucun frais n'a été ajouté dans les frais académiques affichés sur les valves depuis le mois de mars 2021 ».*

De manière générale, il y a lieu de remarquer, à partir de ces extraits que, dans le cadre d'une sorte d'analyse du conflit, les journalistes de la Radio Maendeleo sont factuels dans leurs mises en récits des nouvelles liés au conflit dont il est question ici.

❖ Vocabulaire utilisé

A ce niveau, l'analyse porte sur les catégories linguistiques utilisées par les journalistes tantôt pour désigner les acteurs, tantôt pour décrire une action posée par les acteurs ou même pour qualifier le parler des acteurs.

En effet, il se dégage de l'analyse de quelques récits que les journalistes ont privilégié des moyens langagiers « neutres » traduit par l'usage, des expressions non émotionnelles et ne véhiculant pas une idée négative sur les acteurs du conflit couvert. Sous cet angle, le constat est que les acteurs sont désignés par leurs noms et leurs titres officiels. Cela traduit une désignation évaluative positive. C'est ce que l'on peut voir à travers ces quelques extraits :

« Tôt le matin, les étudiants ont allumé le feu à l'entrée principale de l'ISDR pour exprimer leur indignation. Ils indiquent que le Directeur Général de cette institution Bosco MUCHUKIWA veut fouler au pied la Note Circulaire du Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire interdisant la perception des frais académiques à 1600 FC, le dollar » (Radio Maendeleo, Extrait du journal parlé du 18/06/2018).

« (...). En réaction, le Recteur de l'Université Officielle de Bukavu, le Professeur Jean-Bercmans MUHIGWA précise qu'aucun frais n'a été ajouté dans les frais académiques affichés sur les valves depuis le mois de mars 2021 » (Radio Maendeleo, Extrait du journal parlé du 12/05/2021).

Ces deux extraits choisis aléatoirement prouvent à suffisance que dans la construction de leurs récits journalistiques, les journalistes reporters de la Radio *Maendeleo* nomment les acteurs du conflit tel qu'ils sont officiellement désignés : Directeur Général, Recteur, Porte-parole, Délégué syndical. En plus de leurs fonctions, ils les citent nommément.

Néanmoins, il importe tout de même de faire remarquer la présence à très faible fréquence d'un vocabulaire reflétant une désignation négative des actions des acteurs dans le corpus analysé. Cette désignation pouvant renforcer le climat de tension se traduit par l'usage des mots comme « **hostile ; irresponsable** ». Cela transparaît dans l'extrait suivant :

« Pour exprimer leur indignation, plusieurs étudiants ont brulé des pneus à l'entrée de l'Université tôt le matin de mercredi 12 mai 2021 brandissant des

*calicots avec des messages **hostiles**⁵ au comité de gestion. Ces étudiants estiment que cette façon de faire est **irresponsable**, car précisent-ils, les gestionnaires de l'Université pouvaient se servir des frais d'informatique payés chaque année pour réaliser ce besoin » (Radio Maendeleo, Extrait du journal parlé du 12/05/2021).*

❖ **Mise en visibilité des victimes et des actions en faveur de la paix**

Le constat qui se dégage des récits analysés est que, pour la plupart, les journalistes ne mettent pas en visibilité les victimes directes ou indirectes du conflit. Pour tout dire, nous n'avons trouvé aucun indice de mise en visibilité d'éventuelles victimes du conflit lié au taux de 920 FC dans les récits analysés. Par contre, s'agissant de la mise en visibilité des actions en faveur de la paix, nous remarquons que certains récits les mettent en exergue et d'autres non.

Concernant ceux qui ont fait ressortir les actions en faveur de la paix, nous remarquons, par exemple, qu'ils ont rapporté les propos des autorités académiques appelant à la paix sociale, au retour au service, etc. Les extraits suivants permettent de rendre compte de cette affirmation :

« Le Directeur Général de l'Institut Supérieur de Développement Rural ISDR-Bukavu, le Professeur Bosco MUCHUKIWA appelle tous ses étudiants et le personnel à œuvrer pour la paix social et se mettre au travail. Il a l'a dit ce mardi 19 juin 2018, après les tensions qui ont perturbé les activités académiques dans cet établissement public » (Radio Maendeleo, Journal parlé du 19/06/2018).

A travers cet extrait, l'on peut voir l'appel à la paix sociale lancé par le Directeur Général de l'ISDR-Bukavu adressé aussi bien aux agents qu'aux étudiants.

«(...)». Parmi les résolutions issues de cette rencontre figurent la signature des actes d'engagement individuels par tous les étudiants, le début du contrôle systématique dans les homes des étudiants et l'évaluation des dégâts matériels. (...) » (Radio Maendeleo, Extrait du journal parlé du 13/05/2019).

Cet extrait met en exergue les résolutions issues de la réunion extraordinaire du Conseil de l'Institut tenue à l'ISP-Bukavu le 13 mai 2019 en présence des autorités provinciales parmi

⁵ C'est nous qui mettons en gras pour visualiser.

lesquelles le Gouverneur de province et son vice en vue de trouver solution à la crise qui a persisté au sein de cette institution.

« Le comité de gestion de l'Université officielle de Bukavu, UOB rassure le Gouverneur Théo NGWABIDJE KASI de la paix rétablie au sein de cette institution publique de l'Etat. Au cours de la rencontre ce vendredi 14 mai 2021 entre l'autorité provinciale, le représentant des étudiants et le comité de gestion et les étudiants ainsi que la délégation syndicale de l'UOB, le comité de gestion a rassuré de l'entente et la réconciliation revenues entre le comité de gestion et les étudiants après les récentes manifestations. Mais aussi, elle l'a informé d'un compromis trouvé entre les deux parties. (...) » (Radio Maendeleo, Extrait du journal parlé du 14/05/2021).

4.3.2. Analyse des contenus de l'émission « Paix et Développement » relatifs au conflit lié au taux de 920FC au Sud-Kivu

L'organisation des débats radiophoniques à travers l'émission « Paix et Développement » a été une des approches de médiatisation du conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920 FC au Sud-Kivu.

« Paix et Développement » est une émission d'informations générales qui s'inscrit dans le contrat explicatif, et ayant un caractère pédagogique. L'émission aborde diverses thématiques parmi lesquelles celles liées aux conflits. Elle est une tribune la plus suivie dans la province du Sud-Kivu (Migabo, 2018). L'émission est produite chaque dimanche à partir de 7h45' jusqu'à 10h15' et est rediffusée chaque lundi de 19h30 jusqu'à 22h00, heures locales. L'on en déduit que le volume horaire journalier qui lui est accordé est de 150 minutes et de 300 minutes, en termes de volume horaire hebdomadaire

Notre analyse des contenus des émissions sur la thématique ciblée est essentiellement qualitative. Elle se focalise sur quelques éléments clés. C'est notamment la durée de débats, la qualité des invités, le niveau de compréhension des thématiques par le présentateur et ses invités, la méthodologie de présentation de l'émission. Pour ressortir les éléments ci-haut évoqués, nous avons procédé à l'audition de chacune des émissions auxquels nous avons eu accès relatifs à la problématique abordée par la présente étude.

❖ **Thématiques abordées :**

Dans le corpus analysé, les thématiques liées au conflit dont il est question ici se rapportent au climat de tensions (ou de perturbation, paralysie des activités) au sein des institutions, au processus de dialogue mis en œuvre pour apaiser régler les crises, et aux résolutions issues des différentes rencontres entre les parties concernées par ces conflits, etc.

Par exemple, l'émission du 25/02/2018 qui a porté sur la perturbation des activités académiques dans la plupart des institutions supérieures et universitaires publiques du Sud-Kivu à la suite de la circulaire fixant le taux à 920 FC le dollar. Dans le même cadre, nous pouvons citer les émissions du 29/07/2018 et du 12/05/2019 qui ont abordé le climat de paix et d'entente à l'ISP-Bukavu après des multiples tensions liées aux frais académiques.

❖ **Durée du Magazine et temps de prise de parole par les participants :**

En auditionnant quelques corpus, nous remarquons que la durée des débats portant essentiellement sur le conflit lié au taux de 920 FC dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire public n'a pas une durée fixe ou stable. Elle varie en fonction d'un certain nombre de critères : la thématique abordée (par exemple, causes de la crise, recherche de la solution à la crise, consolidation du climat de paix par les résolutions prises à l'issue d'un processus de dialogue...), l'importance accordée au sujet (principal, secondaire, commentaire dans le rappel des nouvelles de la semaine ?), le nombre d'invités ou participants aux débats. Après analyse du corpus, nous avons constaté que, pour la plupart, la durée accordée aux débats relatifs audit conflit varie entre 25 et 60 minutes.

A titre d'exemple, l'émission du 25/02/2018 qui était le sujet principal de l'émission. Par contre, dans les émissions du 29/07/2018 et du 12/05/2019, les sujets relatifs à la situation post-conflit à l'ISP-Bukavu ont été abordés dans la rubrique « Les Nouvelles de la semaine ».

❖ **Qualité et nombre d'invités :**

L'analyse nous amène, d'entrée de jeu, à constater que la qualité des invités à l'émission « Paix et Développement » pour concernant le conflit lié au taux de 920FC est variable. En effet, il n'existe pas un nombre précis et statique, et encore moins un critère sélectif précis d'invités. Il nous semble que les participants sont invités en fonction de la thématique à aborder et du format choisi. Dans le corpus que nous avons analysé, nous avons constaté que l'émission reçoit, généralement, des porte-paroles des étudiants, des syndicalistes, des

autorités académiques (Directeurs Généraux, Secrétaires Généraux Académiques et/ou Administratifs, etc.) et des analystes indépendants (membres de la Société Civile, Professeurs des Universités invités à titre personnel, acteurs politiques). C'est le cas, par exemple de l'émission du 25/02/2018 où le Présentateur a invité trois Porte-Paroles des étudiants (UOB, ISP-Bukavu et ISDR-Bukavu), le Délégué syndical de l'UOB, Un député provincial, le Président du Bureau de Coordination de la Société Civile et deux parents.

Néanmoins, l'analyse nous a permis également de dégager quelques cas où certaines parties ne sont pas représentées dans le débat soit par absence volontaire, soit par manque d'invitation. Nous citons, à titre d'exemple : Le premier sujet de l'émission du 02/06/2019 relatif à la persistance de la crise à l'ISDR-Bukavu entre les agents administratifs et le comité de gestion au sujet du manque à gagner. L'analyse de cette émission a permis de remarquer l'absence des deux invités de la délégation syndicale ainsi que du président de l'Intersyndicale du Sud-Kivu pourtant tous invités. Depuis le début de l'émission avec le rappel des nouvelles de la semaine, l'animateur de l'émission n'a cessé de rappeler à l'antenne qu'ils sont attendus en rassurant qu'ils lui ont confirmé leur participation à l'émission, mais en vain.

A part les personnes invitées officiellement à l'émission au studio pour des sujets relatifs aux conflits en milieu universitaire, nous avons également remarqué que le présentateur laisse, d'une part, la possibilité d'autres invités qui sont dans le studio pour un autre sujet d'émettre leurs points de vue sur le sujet abordé en rapport avec le conflit. Et d'autre part, elle donne la possibilité aux auditeurs d'intervenir par appel téléphonique – en fonction de la sensibilité ou non du sujet- aux numéros téléphoniques de l'émission. Mais dans tous les contenus analysés, nulle part où des auditeurs sont intervenus par téléphone malgré cette possibilité.

❖ Compréhension du sujet :

Pour la plupart des émissions auditionnées, nous remarquons que le Présentateur et les participants comprennent et maîtrisent les sujets de débats. S'agissant de l'analyse en profondeur de certains sujets, nous avons remarqué que, les débats ne dégagent que les causes visibles du conflit, les besoins et les positions des parties en conflits et les pistes de solutions envisageables pour dénouer les crises.

❖ Méthodologie d'animation :

La méthodologie utilisée dans l'animation de l'émission est participative : le présentateur organise le débat en posant des questions aux invités au studio pour débattre spécifiquement à propos du sujet précis portant sur la crise qui sévit au sein d'établissements d'ESU du secteur public. Il communique, en même temps, des numéros téléphoniques à partir desquels les auditeurs intéressés peuvent intervenir. Par cette approche méthodologique, les intervenants donnent, chacun, son point de vue par rapport à la crise faisant l'objet de débat et à la fin, ils proposent des pistes de solutions.

4.4. Discussion

4.4.1. Discussion des données d'analyse des contenus informationnels

L'analyse des contenus informationnels relatifs au conflit lié au taux de 920 FC a démontré que, les principes de construction des récits journalistiques adoptés par les journalistes de la Radio *Maendeleo* ne fonctionnent pas suivant les mêmes logiques : il n'y a pas un modèle identique sur certains des axes. En ce qui concerne les sources d'information, il y a lieu de noter l'équilibre, l'impartialité dans la manière de rapporter. En d'autres termes, toutes les parties au conflit lié au taux de 920 FC ont la même visibilité médiatique dans les productions médiatiques de Radio *Maendeleo*. Néanmoins, deux constats se dégagent dans tous les récits analysés : premièrement, il y a absence de pluralité des sources qui pourrait permettre de dissimuler les contre-vérités dans les discours de sources. Deuxièmement, c'est la diffusion de la vision du conflit par chaque partie que Yeny Serrano appelle « Polyphonie » qui semble dominer. Ces résultats ne se rapprochent, d'un côté, de ceux de l'étude de l'auteure précitée qui montrent que dans le conflit armé colombien, toutes les parties n'ont pas la même visibilité médiatique. Mais d'un autre côté, ils s'en rapprochent en ce qui au niveau de l'expression des avis des sources qui reflète la polyphonie à laquelle les journalistes ont semblé avoir accordé plus de place.

Dans le choix du vocabulaire, par exemple, nous notons que les journalistes évitent les mots chargés de connotation négative et propagandiste. Ils désignent et appellent les acteurs par leurs titres ou fonctions et par leurs noms. Dans l'analyse du conflit, les journalistes font ressortir les causes et mettent en évidence, dans certains récits, des actions de paix. A ce sujet, ces résultats sont similaires à ceux de l'étude de Koffi-Kra qui montrent que dans la couverture médiatique du conflit de Yumbi en RDC dans une perspective de journalisme de



paix, les journalistes de Radio Okapi ont utilisé un vocabulaire sans connotation négative ; ils ont mis en exergue les causes du conflit, les actions ou initiatives de paix. Néanmoins, ils ne cherchent pas à aller plus loin pour en dégager les causes lointaines ou invisibles.

Quant à dire de la visibilité des victimes éventuelles et de leurs souffrances, nous avons décelé que les journalistes ne rendent pas visibles les victimes et ne font pas non plus ressortir les conséquences de ces conflits sur toutes les parties.

Dans la construction des récits journalistiques, le constat est que les journalistes ont fait généralement recours au reportage, au compte rendu (enrobé) et à la nouvelle. De ces trois genres, le compte rendu est le genre le plus privilégié, suivi du reportage et de la nouvelle en dernière position. Tous ces genres précités s'inscrivent dans l'approche d'information rapportée qui consiste à rapporter les faits de la façon la plus précise possible, à les décrire, ainsi que décrire la situation, en se limitant à des éléments concrets, vérifiables, tangibles tout en prenant distance desdits faits ou des propos rapportés. Il s'agit donc d'une approche, qui reflète l'objectivité, par laquelle le journaliste adopte la posture d'un narrateur externe. Ce choix peut être dicté par la perception du journaliste ou par celle de sa rédaction à propos du conflit à couvrir ou par rapport aux attentes supposées du public pour lequel on va rapporter les faits. De ce point de vue, ces résultats sont similaires à ceux de Pierre N'Sana qui montrent que, dans le traitement médiatique du conflit armé du M23 au Nord-Kivu, les journalistes de certaines radios ont adopté une position de constance dans les choix éditoriaux et rédactionnels. D'autres, par contre, ont adapté leurs choix tant à l'évolution de la situation qu'aux rapports de forces changeants avec et entre les belligérants.

Nous remarquons que tous les résultats relatifs à l'analyse des contenus informationnels de cette étude ne sont pas similaires à ceux des études de Mathieu Crettenand (2012) et de Ziyab Abuarlob (2011) qui ont trouvé que dans le traitement médiatique des conflits basque et israélo-arabe, les journalistes ont adopté des postures variables en fonction des choix éditoriaux des journaux ou le positionnement politique des journaux pour lesquels ils travaillent et en fonction de leurs choix individuels influencés par des idéologies politiques. De notre point de vue, ceci peut se justifier par le fait que leurs études ont porté sur des conflits purement armés alors que la nôtre porte sur la médiatisation d'un conflit social. Chaque conflit est particulier, dit-on.

4.4.2. Discussion des résultats d'analyse des contenus de l'émission « Paix et Développement »

L'analyse faite montre que l'émission « Paix et Développement » est structurée comme un cadre de dialogue comme le dirait Papa Dieng (2016) ou espace d'échange entre l'animateur, les invités et éventuellement les auditeurs à propos du conflit lié au paiement des frais au taux de 920 FC dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire du secteur public au Sud-Kivu.

L'analyse dégage que les logiques de production de l'émission sont très variables aussi bien concernant la hiérarchisation des sujets et les invités que concernant le traitement des sujets et leurs durées. S'agissant de la hiérarchisation des sujets, il y a lieu de noter que les sujets relatifs au conflit lié au taux de 920 ont été analysés, tantôt comme sujet principal de l'émission, tantôt comme deuxième sujet de l'émission, et parfois même dans la rubrique "Rappel des nouvelles de la semaine" où l'animateur donne la parole à un seul invité avec qui il interagit pendant une dizaine des minutes pour décrire l'évolution de la situation au sein de l'établissement dont il est soit membre du Comité de gestion, soit étudiant soit délégué syndical. Sous cet angle, il ne s'agit pas d'un sujet à juste titre, mais d'un commentaire d'un état de lieu ou d'une mise au point par rapport à la situation. De manière générale, nous notons que tous les acteurs visibles des conflits (des autorités académiques, porte-paroles des étudiants et délégués syndicaux de différents corps) ont été les plus invités dans ce cadre.

Concernant la démarche de traitement des sujets, l'analyse démontre, d'une part, que l'émission a mis autour d'une même table les parties en conflits avec d'autres invités (acteurs politiques, acteurs de la Société Civile, etc.). D'autre part, elle démontre que l'animateur a organisé, parfois, le débat avec une seule partie au conflit à l'absence d'une autre qui, soit n'a pas accepté de prendre part au débat malgré l'invitation reçue, soit la partie n'a pas été invitée à l'émission. Dans ce cas de figure, l'animateur donne la parole à la partie représentée et aux experts et autres acteurs présents au Studio. Contrairement aux contenus informationnels où il se fait remarquer une absence totale de pluralité des sources, nous pouvons noter ici que ce n'est pas le cas dans l'émission en ce sens que le présentateur accorde la parole non seulement aux acteurs du conflit, mais aussi à des analystes indépendants.

En ce qui concerne la durée de débats, il y a lieu de souligner ici qu'elle est aussi variable en fonction de deux facteurs : la délicatesse du sujet à traiter et la hiérarchisation du sujet. Ainsi, si le sujet est une sorte de commentaire sur les nouvelles de la semaine avec un invité, l'échange prend une durée d'une dizaine des minutes. Si le sujet est le premier ou le deuxième de l'émission, la durée est de plus ou moins Vingt-cinq (25) à soixante (60) minutes. Si c'est le sujet principal de l'émission, le débat prend une durée tantôt d'une heure, tantôt d'une heure et demie (1h30').

« Paix et Développement » paraît ici comme un cadre de dialogue si bien que cela rapproche ces résultats à ceux obtenus par Lydie Asimwe (2021) dans son étude sur la couverture médiatique du conflit hema – lendu par Radio Okapi. Ces résultats montrent que l'émission « Dialogue Intercongolais » est un cadre de dialogue où des acteurs sociaux et politiques se mettent autour d'une même table pour discuter à propos des crises et maux qui rongent la société iturienne.

Conclusion

Le présent article s'est penché essentiellement sur l'analyse de la stratégie médiatique mise en œuvre par la Radio *Maendeleo* pour informer sur le conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920 FC dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire publiques au Sud-Kivu. Dans le processus de médiatisation du conflit en question, ce média communautaire lui a réservé une médiatisation abondante en utilisant deux grandes approches. La première, c'est la diffusion des nouvelles relatives à ce conflit dans les journaux parlés aussi bien en français qu'en swahili. La seconde, c'est la production et la diffusion de l'émission « Paix et Développement ». Ceci confirme totalement la première hypothèse de cette recherche.

Dans ce processus de médiatisation du conflit dont il est question, l'usage d'un vocabulaire sans connotation négative, la mise en exergue des causes du conflit, la visibilité des actions ou initiatives de paix, l'usage des genres journalistiques d'information rapportée sont le reflet d'un journalisme sensible aux conflits. Néanmoins, bien que ces pratiques favorisent toutes les parties du conflit dans les productions journalistiques tout en faisant preuve d'équilibre et de distanciation des journalistes par rapport aux faits qu'ils diffusent, il se fait remarquer une absence de pluralité des sources dans la quasi-totalité des récits analysés. De



plus, il y a prédominance d'une sorte de polyphonie. Sous cet angle, il y a lieu de noter que la seconde hypothèse est confirmée, mais avec une sorte de relativisation.

Au regard de tous ces résultats, nous pouvons souligner que la présente étude complète les travaux antérieurs portant sur la couverture médiatique des conflits armés et sociaux, d'une part et, ceux portant sur l'étude des conflits dans le secteur de l'enseignement supérieur et universitaire, d'autre part. Cette affirmation se justifie par le fait que, pour la dimension ou l'aspect médiatique est le plus souvent ignoré, si pas exclu de la grille de lecture des conflits sociaux. En termes d'apports, cette étude aura ainsi permis de comprendre comment un média alternatif, en l'occurrence la radio communautaire *Maendeleo*, s'est positionnée dans la production et la mise en onde du conflit lié au paiement des frais académiques au taux de 920 FC le dollar dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire du secteur public dans la province du Sud-Kivu. De plus, elle aura permis de comprendre que, dans un contexte de conflit, les journalistes de Radio *Maendeleo* se sont appropriés et ont mis en pratique certains principes éthiques et déontologiques du journalisme sensible aux conflits. Néanmoins, l'étude a comme limite majeure, le fait de n'avoir pas analysé pas les contraintes, les conditions intra-médiatiques et extra-médiatiques dans lesquelles ce média produit et diffuse les récits relatifs audit conflit.

Références bibliographiques :

Aglaé, W.-H. (2017). La couverture médiatique de la guerre au Yemen par la Presse quotidienne française, Mémoire de master en information et communication, Inédit, Université de Paris Sorbonne.

Asimwe, L. (2021). Le conflit hema – lendu à l'épreuve du journalisme de paix : cas de Radio Okapi, Mémoire de Master en journalisme de paix, Inédit, UPAC – Yaoundé.

Bapolisi, P. (2020). *Radio Maendeleo, une audace*, Bukavu, Editions du CERUKI, ISP-Bukavu

Crettenand, M. (2012). Le rôle de la presse dans la construction de la paix. Le cas du conflit basque, Thèse de doctorat en information, communication et médias, Inédit, Université de Genève.

Migabo, V. (2019). La Radio communautaire et le défi de l'accès à l'information publique en période de crises en Afrique : l'exemple de la République démocratique du Congo In *Animation, Territoire et pratiques socioculturelles*, N°19, 1 – 16

Dieng, P. (2013). Radio communautaire, espace public et développement local : enjeux et contraintes au Sénégal In *Revue électronique Internationale des sciences du langage*, Sudlangues, N°25, Dakar – Fann Sénégal, N°19, 43 – 67.

Frère, M.-S. (2008). Le paysage médiatique congolais. Etat des lieux, enjeux et défis, Rapport de recherche.

Kaganda, P. & al. (2023). Logiques identitaires, conflits et violences en milieux universitaires au Sud-Kivu : contribution pour une culture de paix dans l'enseignement supérieur et universitaire en RD Congo In *Recherche-Action et Paix positive en Afrique centrale : Etudes de cas au Cameroun, en RDC et au Rwanda*, Revue Africaine de paix, communication et développement, Revue annuelle de l'AIPCD, Vol.°004, 117 – 148.

Kasagwe, M. (2023). Médias et gestion des conflits en milieu universitaires au Sud-Kivu (RDC) : l'exemple de la Radio communautaire *Maendeleo*, Mémoire de master en journalisme de paix, Inédit, UPAC- Yaoundé.



Koffi-Kra, A.D. (2021). Le journalisme de paix, de la théorie à la pratique : cas de Radio Okapi en République démocratique du Congo (RDC), Thèse de doctorat en communication publique, Inédit, Université de Laval au Canada.

Loukou, A.-F. (2016). La radio communautaire au service de la paix et du développement dans l'ouest ivoirien en contexte post-crise In *Revue électronique Internationale des sciences du langage*, Sudlangues, N°25, Dakar – Fann Sénégal, 115 – 134.

Muchukiwa, B. (2020). Dynamiques d'éducation à la paix au Sud-Kivu, R.D. Congo disponible sur <https://isdrbukavu.ac.cd/produit/dynamiques-deduction-a-la-paix-au-sud-kivu-r-d-congo/> consulté le 12 août 2024.

Muchukiwa, B. (2013). Enseignement Supérieur et Universitaire et promotion d'une culture de la paix en RD Congo. *Analyse topique*, 253 – 272

N'Sana, P. (2021). *Médias et conflits armés en RDC. Des journalistes en danger, journalisme en chantier*, Paris, Harmattan.

Nsimire, N. (2020). Propagande médiatique et escalade des conflits dans le Nord-Kivu : cas de la couverture médiatique de la rébellion du M23, Mémoire de master en journalisme de paix, Inédit, UPAC – Yaoundé.

Serrano, Y. (2013). Journalisme par temps de guerre civile : aux frontières discursives de la production d'information In *Politiques de communication*, N°1, 151 – 180.

Thiaw, M.-L. (2010), Les ondes de paix en Afrique : l'exemple de Radio Okapi en République démocratique du Congo (RDC), Mémoire de master en communication publique, Inédit, Université de Laval au Canada.

Ziyad, A. (2011). Le conflit israélo-arabe dans la presse européenne. Analyse critique de neuf quotidiens belges, français et britanniques, Thèse de doctorat inédite, Université catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve.